



Canadian Nuclear  
Safety Commission

Commission canadienne  
de sûreté nucléaire

# Méthode d'établissement des coûts de la CCSN



**Mars 2003**

**Canada**



# Teneur

---



1. Objectif
2. Aperçu du processus
3. Faits et chiffres
4. Structure de comptabilisation du temps
5. Budget de 2003/2004
6. Calcul du coût entier
7. Calcul des droits
8. Suivi des dépenses réelles



# 1. Objectif

---

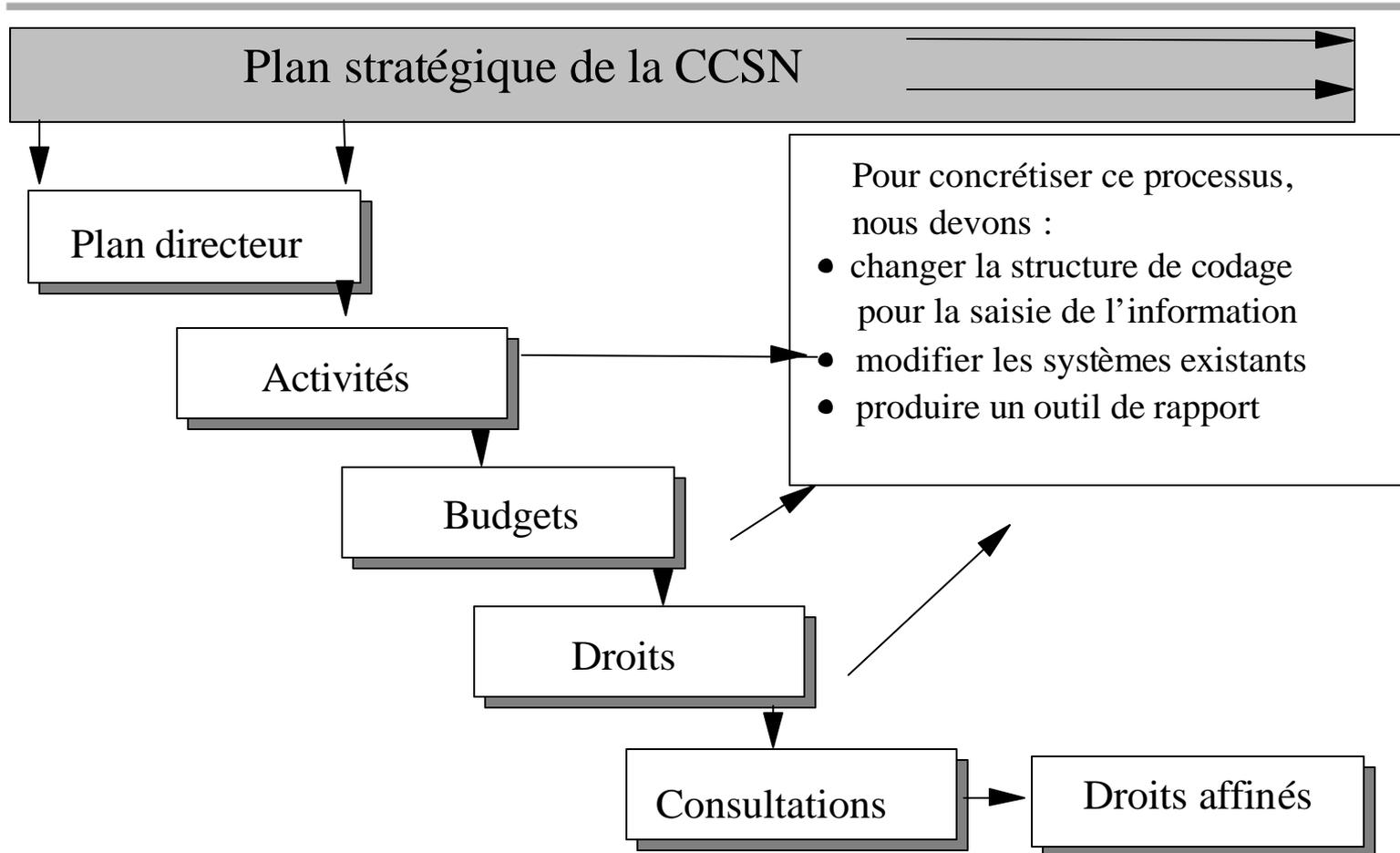
Fournir de plus amples informations sur la méthode d'établissement des coûts de la CCSN utilisée pour le calcul des droits.





## 2. Aperçu du processus

Planification / ressourcement / établissement des coûts annuels





### 3. Comptabilisation du temps – Faits et chiffres



- 
- 2/3 des dépenses de la CCSN, soit 45M\$, sont en salaires et avantages, d'où la nécessité d'un système pour savoir où vont les 2/3 de nos ressources
  - Le système de comptabilisation du temps inclut des fiches électroniques d'emploi du temps, des codes détaillés et des déclarations (l'employé doit rendre compte de 7,5 h/j)
  - Tout le personnel, y compris la présidente, remplit une fiche de temps d'ici la fin du 10<sup>e</sup> jour ouvrable du mois suivant
  - Nous pensons être le seul ministère/organisme disposant d'un système général détaillé de comptabilisation du temps



## 4. Structure de comptabilisation du temps

### Aperçu

---



- Le temps est contrôlé par personne et par :
  - centre de responsabilité (champ du budget)
  - code de coût (champ du budget)
  - code de type et d'étape
  - code d'activité générale (champ du budget)



## 4. Structure de comptabilisation du temps (suite)

### Codage

---



### **Centre de responsabilité**

- Ce code précise où, dans la structure organisationnelle, les ressources sont utilisées, et s'il s'agit des ressources d'une division ou d'un budget centralisé.

Exemple :

19 – Direction générale des opérations

191 – Direction de la réglementation des centrales nucléaires

1911 – Division des autorisations et de la conformité, Pickering



## 4. Structure de comptabilisation du temps (suite) Codage



---

### Code de coût

- Ce code est un champ clé, car il précise l'utilisation des ressources par rapport aux activités de réglementation exécutées.
- Le code est alphanumérique, sa numérotation est logique et il comporte 6 chiffres pour plus de flexibilité.

#### Exemple

1XXXXXX	Installations nucléaires de catégorie I
11XXXXX	I.N. de cat. I, réacteurs de puissance
112XXX	I.N. de cat. I, réacteurs de puissance, plusieurs unités
11201X	I. N. de cat. I, réacteurs de puissance, plusieurs unités, OPG
112011	I. N. de cat. I, réacteurs de puissance, plusieurs unités, OPG, Pickering–A



# 4. Structure de comptabilisation du temps (suite)

## Codage



### Aperçu des catégories de codes de coût

Délivrance des permis; homologations, accréditations et attestations; activités de conformité	<b>Installations nucléaires de catégorie I</b>		<b>1xxxxx</b>	<b>Activité directe</b>
	<b>Installations nucléaires de catégorie II</b>		<b>2xxxxx</b>	
	<b>Services de dosimétrie</b>		<b>3xxxxx</b>	
	<b>Mines et usines de concentration d'uranium</b>		<b>4xxxxx</b>	
	<b>Substances nucléaires, équipement réglementé et renseignements réglementés</b>		<b>5xxxxx</b>	
	<b>Accréditations et examens</b>		<b>6xxxxx</b>	
	<b>Obligations et collaboration internationales</b>		<b>7xxxxx</b>	
	<b>Règlements canadiens et diffusion de l'information</b>		<b>8xxxxx</b>	
	<b>Projets en sous-traitance</b>		<b>9xxxxx</b>	
	Activités indirectes – direction, division, section		Dxxxxx	
	Généralités – services communs		Gxxxxx	
	Congé / temps perdu / réserve de temps		Lxxxxx	



## 4. Structure de comptabilisation du temps (suite) Codage



### Activités de réglementation directes

Activités directes de la CCSN	Description	Coûts recouvrables
Permis; homologations, accréditations et attestations; examens (1xxxxx-6xxxxx)	Activités d'évaluation des demandes et des documents soumis, d'approbation des permis, des accréditations et des certificats, et de surveillance de la conformité.	Oui
Obligations et coopération internationales (7xxxxx)	Activités visant le respect des engagements du Canada aux termes des accords bilatéraux et multilatéraux.	Non
Coopération avec les organismes fédéraux et provinciaux; élaboration des lois et des règlements; diffusion de l'information (8xxxxx sauf 82 et 86)	Activités relatives à la diffusion de l'information et à l'éducation du public; coopération avec d'autres ministères et organismes fédéraux et provinciaux.	Non (partiellement recouvrables aux termes du règlement actuel)
Politiques, normes, guides et procédures d'application de la réglementation (82xxxx et 86xxxx)	Activités d'élaboration de documents pour l'application de la <i>Loi sur la sûreté et la réglementation nucléaires</i> et de ses règlements.	Oui
Projets en sous-traitance (9xxxxx)	Activités menées avec des entités externes sollicitant l'expertise de la CCSN.	Oui



# 4. Structure de comptabilisation du temps (suite)

## Codage



### Activités indirectes et services communs

Activités directes de la CCSN	Description	Coûts recouvrables
Activités indirectes (DXXXXXX)	Activités des secteurs techniques à l'appui des activités de réglementation directes, comme la formation technique, le soutien administratif, la gestion et la supervision techniques.	Partiellement
Services communs (GXXXXXX)	Activités et services centralisés à l'appui du fonctionnement et de la gestion de la CCSN, comme les audiences de la Commission, la haute direction, les ressources humaines, la technologie de l'information, les finances, les locaux.	Partiellement



## 4. Structure de comptabilisation du temps (suite) Codage

---



### **Code de type et d'étape**

- Code associé aux codes de coûts pour les permis, les accréditations et les homologations (p. ex. 1XXXXXX à 6XXXXXX)
- Le code de type dénote le type de permis (nouveau, renouvellement, modification, etc.)
- Le code d'étape dénote l'étape d'autorisation (exploitation, déclassement, etc.)



## 4. Structure de comptabilisation du temps (suite) Codage

---



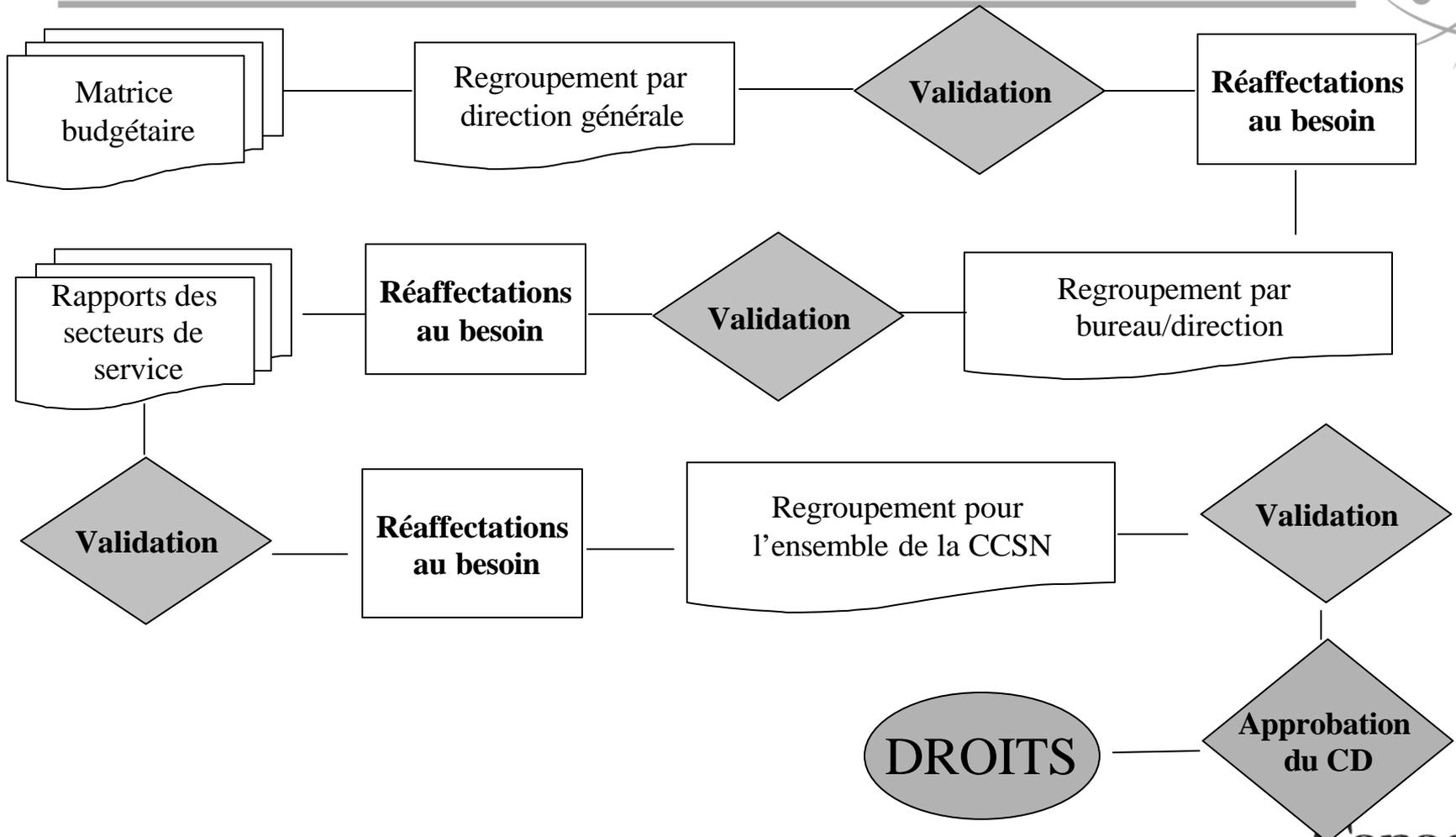
### **Code d'activité générale**

- Code associé principalement aux codes de coûts pour les permis, les accréditations et les homologations (p. ex. 1XXXXXX à 6XXXXXX)
- Le code dénote surtout les activités d'autorisation, de conformité et d'application



# 5. Budget original de 2003/2004

## Processus





# 5. Budget de 2003/2004 (suite)

## Matrice budgétaire complétée



	1912RC	Budget original	Mois	Code type / phase	Code défini gestionnaire	
	2003	2003	2003	2003	2003	2003
	Total des ETP	Total des ETP	Total des ETP	Dépenses non salariales	Dépenses non salariales	Dépenses non salariales
	Autorisations	Conformité	Autre	Autorisations	Conformité	Autre
112011CC	0.15			-		
112013CC	0.31	5.89		-		
164411CC	-			-		
71216NCC	-		0.05	-		
81ANNCC	-		0.08	-		
D1NNNNCC	-		1.90	-		
D4NNNNCC	-		0.80	-		20,000 \$
D5NNNNCC	-		1.17	-		10,000 \$
D611NNCC	-		0.60	-		45,508 \$
G50NNCC	-		0.05	-		
<b>Total</b>	<b>0.46</b>	<b>5.89</b>	<b>4.65</b>	<b>0 \$</b>	<b>0 \$</b>	<b>75,508 \$</b>
<b>Grand total</b>	<b>11.00</b>			<b>75,508 \$</b>		



# 5. Budget de 2003/2004 (suite)

## Rapport des secteurs de service



### Exemple : réacteurs de puissance

		AF 2003-2004	Budget original				
		HYDRO-QUÉBEC - GENTILLY 2 - Centrale à un réacteur	HYDRO-QUÉBEC - GENTILLY 2 - Centrale à un réacteur	ÉNERGIE NB - POINT LEPREAU - Centrale à un réacteur	ÉNERGIE NB - POINT LEPREAU - Centrale à un réacteur	OPG - PICKERING A - Centrale à plusieurs réacteurs	OPG - PICKERING A - Centrale à plusieurs réacteurs
		Total des ETP	Dépenses non salariales	Total des ETP	Dépenses non salariales	Total des ETP	Dépenses non salariales
<b>1802RC</b>	<b>Section des garanties</b>	0.05	0	0.05	0	0.08	0
<b>1910RC</b>	<b>Bureau du DG, RCN</b>	0.02	0	0.02	0	0.06	0
<b>1911RC</b>	<b>DAC - Pickering</b>	0	0	0	0	5.00	0
<b>1912RC</b>	<b>DAC - Darlington</b>	0	0	0	0	0.15	0
<b>1913RC</b>	<b>DAC - Bruce</b>	0	0	0	0	0	0
<b>1914RC</b>	<b>DAC - Gentilly</b>	3.30	0	0	0	0	0
<b>1915RC</b>	<b>DAC - Point Lepreau</b>	0	0	4.15	0	0	0
<b>1916RC</b>	<b>DEPTP</b>	0.76	38,000 \$	0.62	0	0.96	0
<b>1917RC</b>	<b>DRCE</b>	0.12	0 \$	0.12	0 \$	0.40	0 \$
<b>1918RC</b>	<b>DEIP</b>	0.01	0	0.01	0	0.06	0



# 5. Budget de 2003/2004 (suite)

## Ventilation du budget original



		Budget original			
		ETP	Salaires	Dépenses non salariales	Total
1xxxxx	Installations nucléaires de catégorie I	116.14	11,719 \$	2,007 \$	13,727 \$
2xxxxx	Installations nucléaires de catégorie II	10.56	1,066 \$	27 \$	1,093 \$
3xxxxx	Services de dosimétrie	1.20	121 \$	5 \$	126 \$
4xxxxx	Mines et usines de concentration d'uranium	9.25	933 \$	40 \$	973 \$
5xxxxx	Substances nucléaires, équipement réglementé et renseignements réglementés	24.35	2,457 \$	194 \$	2,651 \$
6xxxxx	Accréditations, homologations et examens	1.19	120 \$	0 \$	120 \$
7xxxxx	Activités internationales	20.50	2,069 \$	2,529 \$	4,598 \$
8xxxxx	Réglementation canadienne et diffusion de l'information	53.39	5,387 \$	3,454 \$	8,841 \$
9xxxxx	Projets en sous-traitance	3.49	352 \$	165 \$	517 \$
Dxxxxx	Activités indirectes	118.62	11,970 \$	2,050 \$	14,019 \$
Gxxxxx	Services communs	141.01	12,502 \$	14,124 \$	26,627 \$
	Codes de coût	499.70	48,697 \$	24,596 \$	73,293 \$
	Ajustement au 8xxxxx (étalement des salaires)		104 \$		104 \$
<b>Total</b>		<b>499.70</b>	<b>48,593 \$</b>	<b>24,596 \$</b>	<b>73,189 \$</b>



# 5. Budget de 2003/2004 (suite)

## Réconciliation avec le budget principal des dépenses



	ETP	Salaires	Dépenses non salariales	Total
<b>MJANR du SCT / Budget principal des dépenses plus ajustements</b>				
Salaires 2002/2003		33,754 \$		33,754 \$
Dépenses non salariales 2002/2003			18,826 \$	18,826 \$
Dépenses supplémentaires 2002/2003		2,146 \$	3,974 \$	6,120 \$
<b>Sous-total</b>		<b>35,900 \$</b>	<b>22,800 \$</b>	<b>58,700 \$</b>
Moins : Ajustement pour le BPIEPC		7 \$	296 \$	303 \$
<b>Total</b>		<b>35,893 \$</b>	<b>22,504 \$</b>	<b>58,397 \$</b>
<b>Hyperion</b>				
Services votés 2003/2004	482.2	38,402 \$	17,473 \$	55,875 \$
Nouvelles demandes				
Ajouter : fonds pour le BPIEPC	3.5	337 \$	77 \$	414 \$
Ajouter : fonds pour la sécurité	11	692 \$	1,323 \$	2,015 \$
Ajouter : reports supplémentaires non compris dans les services votés			157 \$	157 \$
Ajouter : surprogrammation par les divisions (PO +3)	3			
Ajouter : récupération des locaux			88 \$	88 \$
Ajouter : fonction moderne de contrôleur			120 \$	120 \$
Ajouter : hausses salariales - cadres		134 \$		134 \$
Moins : surprogrammation		405 \$		405 \$
<b>Sous-total</b>	<b>499.7</b>	<b>39,159 \$</b>	<b>19,238 \$</b>	<b>58,397 \$</b>
Moins : reports		2,157 \$		2,157 \$
<b>Total</b>	<b>499.7</b>	<b>37,002 \$</b>	<b>19,238 \$</b>	<b>56,240 \$</b>
Supposer hausses salariales de 3 % en 2003/2004		1,110 \$		1,110 \$
Loyer (3,482 + 1,500)			4,982 \$	4,982 \$
Autres services gratuits (dépenses réelles 2001/2002)			375 \$	375 \$
<b>Sous-total</b>		<b>38,112 \$</b>	<b>24,595 \$</b>	<b>62,707 \$</b>
Avantages sociaux (20 % des salaires)		7,622 \$		7,622 \$
Assurance-maladie (7,5 % des salaires, 5,6 % calc. avant réorg.)		2,858 \$		2,858 \$
<b>Coût estimatif total de la CCSN pour l'AF 2003/2004 (A)</b>		<b>48,593 \$</b>	<b>24,595 \$</b>	<b>73,189 \$</b>



# 5. Résultats du budget de 2003/2004 (suite)

## Ventilation des services communs



	Formation			Gestion de l'organisme			Total		
	ETP	Dépenses non salariales	Total	ETP	Dépenses non salariales	Total	ETP	Dépenses non salariales	Total
Bureau de la prés., Service jur. et Vérification	0.21	16,000 \$	34,640 \$	10.46	268,350 \$	1,196,118 \$	10.67	284,350 \$	1,230,758 \$
Secrétariat	0.55	30,000 \$	78,764 \$	6.45	301,814 \$	873,684 \$	7.00	331,814 \$	952,448 \$
Bureau des affaires internationales	0.40	5,000 \$	40,465 \$	6.00	100,000 \$	631,972 \$	6.40	105,000 \$	672,437 \$
Direction générale des opérations	3.39	2,000 \$	302,564 \$	4.65		412,278 \$	8.04	2,000 \$	714,842 \$
Services de gestion									
Bureau du VP	-	1,600 \$	1,600 \$	4.00	377,378 \$	732,026 \$	4.00	378,978 \$	733,626 \$
Ressources humaines	9.00	35,433 \$	833,391 \$	23.00	137,500 \$	2,176,726 \$	32.00	172,933 \$	3,010,117 \$
Finances, Administr. et Sécurité	0.58	24,210 \$	75,634 \$	29.72	294,063 \$	2,929,098 \$	30.30	318,273 \$	3,004,732 \$
Services informatiques	1.01	73,850 \$	163,399 \$	21.99	2,983,712 \$	4,933,389 \$	23.00	3,057,562 \$	5,096,788 \$
Gestion des commun. et info	0.90	328,440 \$	408,236 \$	14.70	157,169 \$	1,460,500 \$	15.60	485,609 \$	1,868,736 \$
Relations extérieures	0.04	5,500 \$	9,046 \$	3.96	230,626 \$	581,728 \$	4.00	236,126 \$	590,774 \$
Services et budget généraux (centralisés)									
Questions générales					27,300 \$	27,300 \$		27,300 \$	27,300 \$
Conseil des employés					9,600 \$	9,600 \$		9,600 \$	9,600 \$
RH - questions générales					25,000 \$	25,000 \$		25,000 \$	25,000 \$
RH - relations de travail					56,955 \$	56,955 \$		56,955 \$	56,955 \$
RH - affectation des ressources					210,000 \$	210,000 \$		210,000 \$	210,000 \$
RH - form. en gestion et admin.	-	491,662 \$	491,662 \$					491,662 \$	491,662 \$
FIN - réinstallation					300,000 \$	300,000 \$		300,000 \$	300,000 \$
FIN - locaux					1,821,229 \$	1,821,229 \$		1,821,229 \$	1,821,229 \$
FIN - télécommunications					380,000 \$	380,000 \$		380,000 \$	380,000 \$
FIN - admin. de la sécurité					73,000 \$	73,000 \$		73,000 \$	73,000 \$
Loyer					4,982,000 \$	4,982,000 \$		4,982,000 \$	4,982,000 \$
Services gratuits					375,000 \$	375,000 \$	-	375,000 \$	375,000 \$
	<b>16.08</b>	<b>1,013,695 \$</b>	<b>2,439,401 \$</b>	<b>124.93</b>	<b>13,110,696 \$</b>	<b>24,187,603 \$</b>	<b>141.01</b>	<b>14,124,391 \$</b>	<b>26,627,005 \$</b>



## 6. Calcul du coût entier

---



La méthode de répartition des coûts dont se sert la CCSN est conçue pour mesurer et répartir le coût entier des activités de réglementation exécutées. Ce coût est la somme des coûts des activités de réglementation directes, de activités indirectes et des services communs.

Les coûts sont répartis comme suit :

### **Étape 1**

Les coûts directs sont imputés au permis, au groupe de permis ou à toute activité de réglementation directe connexe.

### **Étape 2**

Les coûts indirects des activités de la division sont répartis entre les catégories de coûts des activités directes selon le niveau d'effort consacré par cette division.

### **Étape 3**

Les coûts des services communs sont répartis entre les catégories de coûts des activités directes selon le niveau d'effort de l'ensemble de la CCSN.

### **Étape 4**

Les coûts entiers des documents d'application de la réglementation sont répartis entre les titulaires de permis ou les groupes de titulaires de permis concernés selon le niveau d'effort relatif.



# 6. Calcul du coût entier

## Ressources affectées aux réacteurs de puissance

1<sup>re</sup> répartition – OriginalBudgetOPGAllocation  
(répartition à l'échelle de la direction)

Les coûts des activités de réglementation relatives aux réacteurs de puissance et aux réacteurs non producteurs de puissance sont répartis également entre tous les réacteurs de puissance et non producteurs de puissance.

11201N	OPG – Réacteurs de puissance	Répartis également	112011 112012 112013	Pickering-A Pickering-B Darlington
--------	------------------------------	--------------------	----------------------------	--

11204N	Réacteurs A et B de Bruce	Répartis également	112041 112042	Bruce-A Bruce-B
--------	---------------------------	--------------------	------------------	--------------------

Les coûts des activités relatives aux réacteurs de puissance (code général de coûts 11NNNN) sont répartis entre les installations à tranches multiples et les installations à une seule tranche selon un ratio 2 à 1.

11NNNN	Réacteurs de puissance	1/12	111021	Hydro-Québec
		1/12	111031	Gentilly-2
		2/12	112011	Pickering-A
		2/12	112012	Pickering-B
		2/12	112013	Darlington
		2/12	112041	Bruce-A
		2/12	112042	Bruce-B

123NNN	Tous les Slowpokes	Répartis également	123221	École Polytechnique
			123241	Université Dalhousie
			123251	Sask. Research
			123261	Université de l'Alberta
			123271	Défense nationale

## 6. Calcul du coût entier (suite) Ressources affectées aux voyages (permis)



### 2<sup>e</sup> répartition – OriginalBudgetTravelAllocations (répartition à l'échelle de la direction)

Tous les coûts des déplacements liés aux activités d'autorisation (permis) payés par chaque direction sont répartis entre les titulaires de permis ou les groupes de titulaires de permis selon les ressources que la Direction aura affectées à chacun d'eux et en fonction du niveau d'effort direct.

Exemple :

D611NN	Déplacements (permis) – Réacteurs de puissance de catégorie 1	Répartis selon le niveau d'effort	11xxxx	Tous les codes de coûts (permis) des réacteurs de puissance
D612NN	Déplacements (permis) – Réacteurs non producteurs de puissance de catégorie 1	Répartis selon le niveau d'effort	12xxxx	Tous les codes de coûts (permis) des réacteurs non producteurs de puissance

Les codes de coûts des déplacements liés aux activités d'autorisation dans les catégories 1 à 6 (tous les codes de coûts commençant avec les chiffres 1 à 6) sont répartis comme ci-dessus. Les déplacements liés aux obligations et à la coopération internationales, à la réglementation et à l'information canadiennes et aux projets de contrat (catégories 7 à 9) sont inclus dans les coûts directs et n'ont donc pas de code distinct.

Sous-total – Budget direct

Le Budget direct est la somme de ce qui suit : Budget original, OriginalBudgetOPGAllocations, et OriginalBudgetTravelAllocations. La plupart du temps, nous avons utilisé le Budget direct comme point de départ de notre analyse.



## 6. Calcul du coût entier (suite) Ressources affectées aux activités indirectes



### 3<sup>e</sup> répartition – OriginalBudgetD1ThroughD5Allocations (répartition à l'échelle de la direction)

Tous les coûts indirects des activités de la direction sont répartis entre les catégories de coûts directs selon le niveau d'effort relatif consacré par cette direction.

Exemple :

D1NNNN	Indirects – Soutien administratif	Répartis selon le niveau d'effort	1xxxxx à 9xxxxx	Tous les codes de coûts directs
D5NNNN	Indirects – Coûts généraux de gestion et d'administration	Répartis selon le niveau d'effort	1xxxxx à 9xxxxx	Tous les codes de coûts directs

Les codes de coûts indirects comprennent tous les codes de coûts de D1xxxx à D5xxxx et sont répartis comme ci-dessus.

Les coûts indirects des activités du Bureau de notre VP des Opérations et de notre Direction des stratégies opérationnelles ne sont pas répartis entre les catégories de coûts directs de leur propre direction, mais entre TOUTES les directions, dans les catégories de coûts directs de la Direction générale des opérations, selon le niveau d'effort relatif.

Exemple :

D5NNNN	Indirects – Coûts généraux de gestion et d'administration (pour Dir190 et Dir195)	Répartis selon le niveau d'effort	1xxxxx à 9xxxxx	Tous les codes de coûts directs (pour toutes les directions 19x)
--------	---	-----------------------------------	-----------------	--



## 6. Calcul du coût entier (suite) Ressources affectées aux services communs



### 4<sup>e</sup> répartition – AllocatedOriginalBudgetCommon (répartition à l'échelle de la CCSN)

Tous les coûts des activités générales ou communes sont répartis entre les catégories de coûts directs 1 à 9, selon le niveau d'effort relatif. De cette façon, toutes les catégories de services autres que les services intégrés reçoivent leur juste part des frais généraux.

Exemple :

G50NNN	Frais généraux internes – Coûts généraux de gestion et d'administration	Répartis selon le niveau d'effort	1xxxxx à 9xxxxx	Tous les codes de coûts directs
--------	---	--------------------------------------	--------------------	------------------------------------

Les codes de coûts des services communs comprennent tous les codes de coûts entre G2xxxx et G5xxxx (à l'exception de G51xxx) et sont répartis comme ci-dessus.

Les coûts des réunions de la Commission (G51xxx) ne sont pas répartis entre tous les codes de coûts directs, mais seulement entre les codes 1xxxxx, 2xxxxx, 3xxxxx et 4xxxxx. La raison en est que les titulaires de permis des autres catégories ne bénéficient pas des réunions de la Commission.

Exemple :

G51NNN	Toutes les réunions de la Commission	Répartis selon le niveau d'effort	1xxxxx à 4xxxxx	Catégorie I, catégorie II, dosimétrie et mines et usines d'uranium
--------	---	--------------------------------------	--------------------	--



# 6. Calcul du coût entier (suite)

## Ressources affectées aux documents d'application de la réglementation



5<sup>e</sup> répartition – AllocatedOriginalBudgetRecovery  
(répartition à l'échelle de la CCSN)

Les coûts des documents d'application de la réglementation et de la recherche sont répartis entre les titulaires de permis ou les groupes de titulaires de permis concernés, selon le niveau d'effort relatif. On estime que chaque titulaire de permis d'un groupe retire des avantages de la fourniture de documents d'application de la réglementation ainsi que de la recherche et du soutien.

Exemple :

82x11N et 8611NN	Réacteurs de puissance	Répartis selon le niveau d'effort	11xxxx	Tous les codes de coûts des réacteurs de puissance
82x12N et 8612NN	Réacteurs non producteurs de puissance	Répartis selon le niveau d'effort	12xxxx	Tous les codes de coûts des réacteurs non producteurs de puissance

Les codes de coûts des documents d'application de la réglementation et de la recherche comprennent tous les codes de coûts de 821xxx à 826xxx et de 861xxx à 866xxx et sont répartis comme ci-dessus (à l'exception des cas spéciaux).



# 6. Calcul du coût entier (suite)

## Ressources affectées aux documents d'application de la réglementation



Les types de documents suivants qui concernent plus d'un secteur d'activité sont répartis comme suit.

82x004 et 82x0NN	Programme de conformité et autres politiques générales	Répartis selon le niveau d'effort	1xxxxx, 2xxxxx, 3xxxxx, 4xxxxx, 5xxxxx, 6xxxxx	Tous les codes de coûts entre 1xxxxx et 6xxxxx
82x001	Sécurité	Répartis selon le niveau d'effort	11xxxx et 13xxxx	Réacteurs de puissance et installations de recherche et d'essai nucléaires
82x002	Effets sur la santé	50 % (ensuite selon le niveau d'effort) 10 % (ensuite selon le niveau d'effort) 40 % (ensuite selon le niveau d'effort)	11xxxx 13xxxx 4xxxxx	Réacteurs de puissance Installations de recherche et d'essai Mines et usines de concentration d'uranium
82x003	Protection de l'environnement	50 % (ensuite selon le niveau d'effort) 10 % (ensuite selon le niveau d'effort) 40 % (ensuite selon le niveau d'effort)	11xxxx 13xxxx 4xxxxx	Réacteurs de puissance Installations de recherche et d'essai Mines et usines de concentration d'uranium



## 6. Calcul du coût entier (suite)

### Ressources affectées aux documents d'application de la réglementation



82x005	Déclassement et garanties financières	80 % (ensuite selon le niveau d'effort) 10 % (ensuite selon le niveau d'effort) 5 % (ensuite selon le niveau d'effort) 5 % (ensuite selon le niveau d'effort)	11xxxx 13xxxx 4xxxxx 12xxxx, 15xxxx, 16xxxx, 17xxxx, 18xxxx, 19xxxx, 1Axxxx	Réacteurs de puissance  Installations de recherche et d'essai  Mines et usines de concentration d'uranium  Tous les autres de la catégorie I
82x006	Catégorie I, catégorie II, mines et usines de concentration d'uranium	Répartis selon le niveau d'effort	1xxxxx, 2xxxxx,  4xxxxx	Réacteurs de puissance, réacteurs non producteurs de puissance et mines et usines de concentration d'uranium
82x54N	Transport de SN, ER RR	25 % (ensuite selon le niveau d'effort) 75 % (ensuite selon le niveau d'effort)	833xxx, 834xxx 1xxxxx, 2xxxxx, 4xxxxx, 5xxxxx, 64xxxx	Incidents nucléaires, transporteurs + agents Tous les codes de coûts de 1xxxxx à 6xxxxx (à l'exception de la dosimétrie)

#### Total – AllocatedOriginalBudgetDirect

La somme de tous les coûts répartis est calculée pour chaque titulaire de permis ou chaque groupe de titulaires de permis afin de déterminer les coûts totaux payés pour chaque titulaire de permis ou chaque groupe de titulaires de permis. Ces coûts sont exprimés en nombre d'ETP et en dépenses non salariales. Pour obtenir le total des droits à verser, il faut convertir le nombre d'ETP en dépenses salariales en utilisant les valeurs moyennes des salaires et des avantages sociaux.



# 6. Calcul du coût entier (suite)

## Calcul des salaires moyens



	Total ETP	Salaires	Ajustements	Salaire *1.03 Salaires estim. 2003/2004	Avantages sociaux	Assurance-santé	Total des coûts salariaux 2003/2004	Salaires moyens 2003-2004
<b>Non tech.</b>	149.5	9,655,327 \$	437,924 \$	10,396,049 \$	2,079,210 \$	779,704 \$	13,254,962 \$	88,662 \$
<b>Tech.</b>	350.2	25,883,105 \$	1,025,826 \$	27,716,199 \$	5,543,240 \$	2,078,715 \$	35,338,154 \$	100,908 \$
	<b>499.7</b>	<b>35,538,432 \$</b>	<b>1,463,750 \$</b>	<b>38,112,247 \$</b>	<b>7,622,449 \$</b>	<b>2,858,419 \$</b>	<b>48,593,116 \$</b>	

Personnel non technique : CR 1000-1703

Personnel technique : CR 1800-1952

Ajustements : reports, hausses salariales, budgets centralisés

Hausse salariale estimative pour 2003/2004 : 3 %

Avantages sociaux : 20 % (selon le gouvernement 02/03)

Assurance santé : 7,5 % (selon le gouvernement)



# 6. Calcul du coût entier (suite)

## Budget direct



		CCSN	2003	Mois	Code type / phase	Code d'activité générale	Code défini par le gest.							
		Budget original	Budget original	Budget original	Budget original et rép. coûts pour OPG	Budget original et rép. coûts pour OPG	Budget original et rép. coûts pour OPG	Budget original et rép. coûts déplacement	Rép. coûts déplacement dans budget original	Budget original et rép. coûts déplacement	Budget direct	Budget direct	Budget direct	Budget direct
		Total des ETP	Coûts des ETP	Dépenses non salariales	Total des ETP	Coûts des ETP	Dépenses non salariales	Total des ETP	Coûts des ETP	Dépenses non salariales	Total ETP	Coûts ETP	Dépenses non salariales	Total
111021	HYDRO-QUÉBEC -	8.50	857,958	84,242	0.96	97,148	11,676	0.40	40,681	76,676	9.87	995,787	172,594	1,168,381
111031	ÉNERGIE NB - POIN	10.07	1,016,036	6,242	0.96	97,148	11,676	0.47	47,702	89,746	11.50	1,160,886	107,664	1,268,550
	111... - Centrales	18.57	1,873,993	90,484	1.93	194,297	23,352	0.88	88,383	166,422	21.37	2,156,673	280,258	2,436,931
112011	OPG - PICKERING A	10.96	1,106,151	228,864	3.04	306,425	31,352	0.59	59,162	112,051	14.58	1,471,738	372,267	1,844,006
112012	OPG - PICKERING B	10.97	1,107,402	228,864	3.04	306,425	31,352	0.59	59,795	112,894	14.60	1,473,622	373,110	1,846,733
112013	OPG - DARLINGTON	12.74	1,285,951	425,476	3.04	306,425	31,352	0.67	67,728	127,684	16.45	1,660,104	584,512	2,244,615
112014	OPG - BRUCE A - C	0	0	0	0	0	0	0	0	0	-	-	-	-
112015	OPG - BRUCE B - C	0	0	0	0	0	0	0	0	0	-	-	-	-
11201N	OPG - Réacteurs de r	3.33	-	24,000	0	-	0	0	-	0	3.33	-	24,000	24,000
112041	BRUCE POWER INC	11.39	1,149,829	278,865	3.66	369,709	30,852	0.64	64,235	121,358	15.70	1,583,772	431,075	2,014,847
112042	BRUCE POWER INC	10.09	1,018,050	442,974	3.66	369,709	30,852	0.58	58,937	111,202	14.34	1,446,696	585,028	2,031,724
11204N	BRUCE POWER INC	3.48	-	15,000	0	-	0	0	-	0	3.48	-	15,000	15,000
	112... - Plusieurs r	62.97	5,667,383	1,644,043	16.44	1,658,693	155,760	3.07	309,857	585,190	82.48	7,635,932	2,384,993	10,020,925
11NNN	Réacteurs de puissanc	11.55	-	140,112	0	-	0	0	-	0	11.55	-	140,112	140,112
	11N... - Réacteurs	11.55	-	140,112	0	-	0	0	-	0	11.55	-	140,112	140,112
1	Installations nu	93.10	7,541,376	1,874,639	18.36	1,852,990	179,112	3.95	398,240	751,612	115.41	9,792,605	2,805,363	12,597,968

Budget direct = budget original + ressources affectées aux réacteurs de puissance + voyages (permis)



# 6. Calcul du coût entier (suite)

## Coût entier des activités prévues de 2003/2004 (Annexe A)



		Budget direct					
		ETP	Total \$	Indirects	Frais généraux	Documents d'application de la réglementation	
<b>Installations nucléaires de catégorie I</b>							
111021CC	HYDRO-QUÉBEC - GENTILLY-2 - Centrale à un seul réacteur	9.87	1,168,381	525,126	1,113,307	505,670	3,312,484
111031CC	ÉNERGIE NB - POINT LEPREAU - Centrale à un seul réacteur	11.50	1,268,550	610,161	1,296,267	588,772	3,763,750
112011CC	OPG - PICKERING-A - Centrale à plusieurs réacteurs	14.58	1,844,006	793,522	1,659,057	753,552	5,050,137
112012CC	OPG - PICKERING-B - Centrale à plusieurs réacteurs	14.60	1,846,733	793,201	1,659,890	753,931	5,053,754
112013CC	OPG - DARLINGTON - Centrale à plusieurs réacteurs	16.45	2,244,615	888,587	1,866,070	847,579	5,846,851
112041CC	BRUCE POWER INC - BRUCE-A - Centrale à plusieurs réacteurs	15.70	2,014,847	825,602	1,763,229	800,868	5,404,546
112042CC	BRUCE POWER INC. - BRUCE-B - Centrale à plusieurs réacteurs	14.34	2,031,724	756,925	1,612,622	732,462	5,133,733
	<b>Installations nucléaires de catégorie I - Réacteurs de puissance</b>	<b>97.04</b>	<b>12,418,856</b>	<b>5,193,123</b>	<b>10,970,442</b>	<b>4,982,833</b>	<b>33,565,254</b>



# 7. Calcul des droits

## Méthode de calcul des droits – grandes installations

---



### **Droits = coût entier des activités de réglementation liées aux grandes installations**

*Coût entier* = coût des activités d'autorisation directes + coûts répartis aux activités indirectes + coûts répartis aux services communs + coûts répartis aux documents d'application de la réglementation.

#### Grandes installations :

- toutes les installations nucléaires de catégorie I
- mines et usines de concentration d'uranium
- déchets de substances nucléaires



# Calcul des droits (suite)

## Méthode de calcul des droits – grandes installations (suite)

---



### Justification de la méthode :

- La méthode profite à la CCSN et au titulaire de permis car elle exige une **planification conjointe** et des échanges initiaux d'information.
- Possibilité d'obtenir les **commentaires des titulaires de permis** sur les initiatives prévues et les moyens d'améliorer la prestation des services.
- Processus **transparent** : la CCSN et les titulaires de permis connaissent les activités menées et le coût connexe.
- Les titulaires de permis versent **des droits** pour tout le travail effectué par la CCSN (accréditations, homologations, attestations, examens, composants sous pression, projets de prolongation de la durée, etc.)
- Après la clôture de l'exercice, on calcule un **rajustement rétroactif** en se fondant sur le coût réel des activités de réglementation.
- Possibilité pour les **titulaires de permis de recevoir de l'information** sur le coût des activités de réglementation durant l'exercice où elles se déroulent.



# 7. Calcul des droits (suite)

## Barème de recouvrement des droits de la CCSN pour 2003/2004 – grands titulaires (Annexe B)



	Coûts réels 2001/2002			Consultation préalable 2003/2004			Droits proposés 2003/2004			% hausse (réduction) par rapport aux droits de 2001/2002	Approche graduelle à 85 %	
	Activités directes	Coût des permis (rapport annuel 2001/2002)	Droits	Activités directes	Droits	Coût des permis délivrés sans frais [exemptions]	Activités directes	Droits	Coût des permis délivrés sans frais [exemptions]		Droits	% hausse (réduction) par rapport aux droits de 2001/2002
<b>Installations nucléaires de catégorie I</b>												
<b>Centrales nucléaires</b>												
Centrales à un seul réacteur												
<i>Hydro-Québec - Gentilly 2</i>	10.36	\$3,278,065	\$2,325,000	10.31	\$3,009,172		9.87	\$3,312,484		42.5%	\$ 2,815,611	21.1%
<i>Énergie Nouveau-Brunswick - Point Lepreau</i>	9.95	\$3,116,140	\$2,325,000	11.01	\$3,204,999		11.50	\$3,763,750		61.9%	\$ 3,199,187	37.6%
Centrales à plusieurs réacteurs												
<i>Ontario Power Generation - Pickering A</i>	21.08	\$6,509,772	\$3,534,214	15.48	\$4,803,276		14.58	\$5,050,137		42.9%	\$ 4,292,617	21.5%
<i>Ontario Power Generation - Pickering B</i>	12.67	\$4,410,873	\$3,924,856	15.03	\$4,589,972		14.60	\$5,053,754		28.8%	\$ 4,295,691	9.4%
<i>Ontario Power Generation - Darlington</i>	18.22	\$5,702,805	\$3,749,767	16.72	\$5,186,424		16.45	\$5,846,851		55.9%	\$ 4,969,823	32.5%
<i>Bruce Power Inc. - Bruce A</i>	6.51	\$1,970,076	\$3,484,109	15.25	\$4,666,848		15.70	\$5,404,546		55.1%	\$ 4,593,864	31.9%
<i>Bruce Power Inc. - Bruce B</i>	15.70	\$5,126,912	\$3,808,435	14.93	\$4,846,252		14.34	\$5,133,733		34.8%	\$ 4,363,673	14.6%
<b>Total - Centrales nucléaires</b>	<b>94.49</b>	<b>\$30,114,643</b>	<b>\$23,151,381</b>	<b>98.73</b>	<b>\$30,306,943</b>		<b>97.04</b>	<b>\$33,565,255</b>		<b>45.0%</b>	<b>\$ 28,530,466</b>	<b>23.2%</b>

## 7. Calcul des droits (suite)

### Méthode de calcul des droits – autres permis

---



***Droits = (heures de base X \$ taux horaire) + (unités de base X taux horaire X heures variables X coefficient de conformité)***

- s'appliquent aux :
  - services de dosimétrie
  - installations nucléaires de catégorie II
  - aux substances nucléaires et appareils à rayonnement
  - aux permis de transport autres que les arrangements spéciaux

#### Définition :

- *Heures de base* = heures consacrées à l'évaluation des demandes et à la vérification de la conformité en fonction de la répartition du risque.
- *Taux horaire* = coût entier divisé par le nombre total des heures consacrées aux activités directes de délivrance des permis, des accréditations et des homologations.
- *Heures variables* = heures découlant du nombre de jauges, d'appareils, d'isotopes, d'emplacements, de pièces blindées, de salles de traitement, de fabricants, ou d'accélérateurs, selon le type de permis.
- *Unités de base* = nombre fondé sur le nombre d'heures consacrées aux activités d'évaluation et de conformité avec mise à l'échelon.
- *Coefficient de conformité* = coefficient fondé sur le nombre d'heures additionnelles consacrées par la suite de la non-conformité du titulaire de permis.



## 7. Calcul des droits (suite)

### Méthode de calcul des droits – autres permis (suite)

---



#### Justification :

- Le titulaire de permis paie le coût de la surveillance réglementaire requise, en fonction du **risque** associé au type de permis détenu.
- Les droits reposent sur une approche axée sur la **conformité**; le titulaire ayant un **mauvais dossier de conformité** devra verser des droits plus élevés, qui refléteront les coûts supplémentaires de réglementation engagés par la CCSN.
- **Mise à l'échelle** des quantités, en vue d'éliminer les fortes hausses dans les droits dans une gamme arbitraire d'appareils détenus.
- Les droits **ne seront pas rajustés** au cours de l'année pour les changements dans les unités détenues.
- Les **heures de base seront rajustées annuellement** au besoin en fonction de la surveillance exercée à l'égard du groupe applicable de titulaires de permis.



## 7. Calcul des droits (suite)

### Droits fixes - homologations

### Droits : projets spéciaux et marchés



**Droits = heures prescrites X taux  
horaire applicable**

- s'appliquent à :
  - toutes les homologations, à l'exception des permis pour arrangement spécial et des homologations de modèles sous forme spéciale

**Droits = (heures réelles X taux horaire)  
+ frais**

- s'appliquent aux :
  - permis/homologations pour arrangement spécial et homologations de modèles sous forme spéciale
  - projets en sous-traitance
  - nouveaux permis ou nouvelles homologations (pour lesquels des droits n'ont pas été calculés ou estimés auparavant)



## 7. Calcul des droits (suite)

### Calcul du taux horaire



	ETP activités directes	Heures	Total des coûts	Taux horaire
Réacteurs de puissance de catégorie I	97.04	164968	33,565,254 \$	203
Autres installations nucléaires de catégorie I	23.64	40188	7,375,084 \$	184
Installations nucléaires de catégorie II	10.56	17952	3,293,360 \$	183
Dosimétrie	1.20	2040	915,529 \$	449
Mines et usines de concentration d'uranium	9.69	16473	3,431,219 \$	208
Substances nucléaires et transport	23.64	40188	7,622,905 \$	190
Déchets de substances nucléaires	1.55	2635	467,416 \$	177
Accréditations, homologations et examens	1.19	2023	372,690 \$	184
<b>Taux moyen</b>	<b>168.51</b>	<b>286467</b>	<b>57,043,457 \$</b>	<b>199</b>

1 ÉTP = 7,5 heures x 225 jours = 1 700 heures

225 jours = jours ouvrables disponibles – (congés fériés + vacances + congés)



# 7. Calcul des droits (suite)

## Coût entier estimatif – petits titulaires

---



		<b>Matrice budgétaire</b>	<b>Droits exigibles</b>	<b>Exemptions</b>	<b>Total</b>
Installations nucléaires de catégorie II		3,293,360 \$	152,400 \$	1,642,000 \$	1,794,400 \$
Services de dosimétrie		915,529 \$	342,000 \$	3,300 \$	345,300 \$
Substances nucléaires		7,470,343 \$	3,942,450 \$	3,516,880 \$	7,459,330 \$
Accréditations et homologations		525,253 \$	473,400 \$	0 \$	473,400 \$
					0 \$
<b>Total</b>		<b>12,204,485 \$</b>	<b>4,910,250 \$</b>	<b>5,162,180 \$</b>	<b>10,072,430 \$</b>



## 7. Calcul des droits (suite)

### Recettes et coûts des opérations par activité



	prévues 2003/2004 (appl. grad. à 85 %)	Permis sans paiement de droits	Coût de l'application graduelle	Coût des opérations 2003/2004
<b>Autorisations, accréditations et homologations</b>				
Centrales nucléaires	28,530,466 \$	0 \$	5,034,789 \$	33,565,254 \$
Réacteurs non producteurs de puissance	502,467 \$	558,011 \$	88,671 \$	1,158,660 \$
Établissements de recherche et d'essais nucléari	2,492,102 \$	0 \$	439,783 \$	2,931,885 \$
Accélérateurs de particules		348,073 \$		348,072 \$
Installations de traitement d'uranium	1,034,223 \$	0 \$	182,508 \$	1,216,733 \$
Installations de traitement des substances nuclé:	280,420 \$	0 \$	49,486 \$	329,906 \$
Usines d'eau lourde	63,904 \$	0 \$	11,277 \$	75,181 \$
Installations de gestion des déchets radioactifs	793,304 \$	0 \$	139,995 \$	933,299 \$
Installations de recherche sur la fusion	324,145 \$	0 \$	57,202 \$	381,347 \$
<b>Installations nucléaires de catégorie I</b>	<b>34,021,032 \$</b>	<b>906,085 \$</b>	<b>6,003,710 \$</b>	<b>40,940,337 \$</b>
Installations nucléaires de catégorie II	284,920 \$	2,405,600 \$	50,280 \$	3,293,360 \$
Services de dosimétrie	290,700 \$	3,300 \$	51,300 \$	915,529 \$
Mines et usines de concentration d'uranium	2,916,536 \$	0 \$	514,683 \$	3,431,219 \$
Substances nucléaires, équipement réglementé	2,193,349 \$	3,929,811 \$	2,992,239 \$	8,090,320 \$
Accréditations et homologations	399,840 \$	0 \$	70,560 \$	372,690 \$
<b>Total - Autorisations, accréditations et homc</b>	<b>40,106,377 \$</b>	<b>7,244,796 \$</b>	<b>9,682,772 \$</b>	<b>57,043,455 \$</b>
<b>Autres activités</b>				
Projets en sous-traitance	1,022,069 \$	0 \$		1,022,069 \$
Obliqations et coopération internationales			7,283,198 \$	7,283,198 \$
Autres activités de réglementation			7,840,278 \$	7,840,278 \$
<b>Total - Autres activités</b>	<b>1,022,069 \$</b>	<b>0 \$</b>	<b>15,123,476 \$</b>	<b>16,145,545 \$</b>
<b>Total</b>	<b>41,128,446 \$</b>	<b>7,244,796 \$</b>	<b>24,806,248 \$</b>	<b>73,189,000 \$</b>



## 7. Calcul des droits (suite)

### Avantages de la proposition

---



- Traiter de façon plus juste et équitable les titulaires de permis en établissant un processus **liant le coût** des activités de réglementation exécutées **aux droits réclamés**.
- Meilleure **connaissance/sensibilité** en matière de coûts, contribuant à améliorer le processus décisionnel et la responsabilisation à la CCSN.
- **Meilleure planification** – meilleure information sur les résultats des activités planifiées et orientation à plus long terme.
- **Transparence** et communication accrues avec les titulaires de permis.
- Les droits sont structurés de manière à **promouvoir la conformité**.



# 8. Suivi des dépenses réelles

## Rapports mensuels des secteurs de service par CR



**PACD**

**AF 2002-2003**

Codes de co-t	Description	Budget actuel	Cumul annuel réel	ETP dispon.	Budget actuel	Cumul annuel réel	Engagements en cours	Fonds disponibles
		Total des ETP	ETP réels	Solde ETP	Dépenses non salariales	Dépenses non salariales	Dépenses non salariales	Dépenses non salariales
111031CC	NB POWER - POINT LEPREAU - Centrale à un réacteur	-	0.04	(0.04)	-	-	-	-
112011CC	OPG - PICKERING A - Centrale à plusieurs réacteurs	0.15	0.32	(0.17)	-	-	-	-
112012CC	OPG - PICKERING B - Centrale à plusieurs réacteurs	-	0.01	(0.01)	-	-	-	-
112013CC	OPG - DARLINGTON - Centrale à plusieurs réacteurs	5.80	3.88	1.92	-	-	-	-
11201NCC	OPG - Réacteurs de puissance	-	0.02	(0.02)	-	-	-	-
112041CC	BRUCE POWER INC - BRUCE A - Centrale à plusieurs réacteurs	-	0.03	(0.03)	-	-	-	-
112042CC	BRUCE POWER INC. - BRUCE B - Centrale à plusieurs réacteurs	-	0.01	(0.01)	-	-	-	-
11NNNNCC	Réacteurs de puissance	-	0.06	(0.06)	-	-	-	-



# 8. Suivi des dépenses réelles

## Rapports mensuels des secteurs de service par CC



### RAPPORT PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

**HYDRO-QUÉBEC - GENTILLY-2 - Centrale à un seul réacteur**

**AF 2002-2003**

Description	Budget	Cumul	ETP	Budget	Cumul	Engagements	Fonds
	actuel	annuel réel	disponibles	actuel	annuel réel	en cours	disponibles
	Total des ETP	ETP réels	Solde des ETP	Dépenses non salariales	Dépenses non salariales	Dépenses non salariales	Dépenses non salariales
Groupe de la formation technique	-	0.21	(0.21)	-	-	-	-
Bureau du DE, BAR	-	0.00	(0.00)	-	-	-	-
Garanties internationales	0.09	0.08	0.01	-	-	-	-
Bureau du DG, DRCN	0.02	0.00	0.02	-	-	-	-
DACP	-	0.02	(0.02)	-	-	-	-
DACB	-	0.04	(0.04)	-	-	-	-
DACG	3.30	2.50	0.80	-	-	-	-
DACPL	-	0.07	(0.07)	-	-	-	-
DEPT	0.76	0.89	(0.13)	66,000 \$	5,018 \$	47,982 \$	13,000 \$
DRCE	0.12	0.11	0.01	0 \$	-	-	0 \$
DEIP	0.06	0.06	0.00	-	-	-	-
DITST	0.01	0.09	(0.08)	-	-	-	-
DDG	0.08	0.10	(0.02)	-	-	-	-
DPEA	0.20	0.14	0.06	-	-	-	-
DET	0.67	0.51	0.16	-	-	-	-
DASC	0.74	0.25	0.48	-	-	-	-
DAT	0.33	0.45	(0.13)	-	-	-	-
DPCN	0.62	0.59	0.04	-	-	-	-
DRH	0.42	0.32	0.10	16,000 \$	4,000 \$	550 \$	11,450 \$
DSGO	0.71	0.27	0.44	-	61,020 \$	0 \$	61,020 \$
DSMU	0.31	0.12	0.18	-	-	-	-
DAP	0.81	0.45	0.36	41,300 \$	8,669 \$	11,331 \$	21,300 \$
DSPR	0.10	0.06	0.04	-	-	-	-
Section des composants sous pression	-	-	-	4,942 \$	-	4,942 \$	0 \$
<b>Commission canadienne de sûreté nucléaire</b>	<b>9.34</b>	<b>7.33</b>	<b>2.01</b>	<b>128,242 \$</b>	<b>78,707 \$</b>	<b>64,805 \$</b>	<b>15,270 \$</b>



# Annexe A

---





# Annexe B

---

